



DECLARATION des AGENTS EDF GDF de SEINE et MARNE le 17 OCTOBRE 2019

A Monsieur le Préfet de région
A Monsieur le Directeur d'EDF
A Monsieur le Premier ministre

Les agents actifs et en inactivité de service d'Électricité de France et de Gaz de France réunis à l'appel de l'intersyndicale ce jour 17 octobre 2019 sur le site ENEDIS de Montereau-Fault-Yonne interpellent les directions des Entreprises ainsi que les pouvoirs publics.

Ils dénoncent unanimement le projet Hercule dont il réclame le retrait immédiat qui vise la dislocation du **Service Public National de l'énergie** plus que jamais nécessaire au vu des enjeux liés au réchauffement climatique mondial.

Ils rappellent leur rattachement à ce service public admiré internationalement et dont ils ont été les bâtisseurs et sont encore les acteurs incontournables.

Ils condamnent le pillage du bien public, payé de longue date par les citoyens de ce pays, et qui vise à vendre des pans entiers de service public, et notamment **les installations hydrauliques**, aux intérêts financiers du secteur privé au détriment des usagers.

Ils dénoncent également les nouvelles attaques de la Cour des comptes savamment orchestrées par le gouvernement en place, contre leurs droits acquis au travers de **leur contrat de travail signé à vie, le Statut National des Industries Electriques et Gazières**, Cour des Comptes qui suggère de:

- supprimer leur caisse spécifique de retraite la CNIEG
- les avantages liés au tarif agent et au versement de la pension en fin de mois et les avantages familiaux associés.

Ils rappellent par ailleurs **leur attachement sans faille au système de retraite existant par répartition à prestations définies**, qui doit impérativement être pérennisé pour le bien des générations actuelles et futures et qu'ils défendront sans relâche.

Sur leur situation d'agent en inactivité de service ils demandent très solennellement au gouvernement et au président Macron, qui s'était engagé à ne pas affecter le pouvoir d'achat des retraités, de **supprimer l'augmentation de la CSG de 1,7 % pour tous les pensionnés et retraités**.

Sur leur protection sociale **ils exigent la mise à disposition des excédents de la CAMIEG** pour l'amélioration des prestations de soins

Ils estiment par ailleurs indispensable la mise à disposition **de moyens bénévoles dédiés aux CAS** de la région parisienne à hauteur des besoins réels pour maintenir le lien social entre agents actifs et inactifs.

Ils se déclarent déterminés à poursuivre toute action nécessaire pour faire aboutir ces légitimes revendications nécessaires au maintien de leur contexte de travail et de vie qu'ils ont acquis par leur engagement et qui leur revient de droit.